

Province de Québec
MRC Nicolet-Yamaska
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **9 juillet 2018** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain
Siège #2 - Philippe Gras
Siège #4 - Sylvain Laroche
Siège #5 - Richard Gingras

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Pascal Desrochers
Siège #6 - Roxanne Bathalon

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Julien Boudreault.
M. Frédérick Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

2018-07-083

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2018
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 26 juin 2018
 - 3.3 - Séance extraordinaire du 3 juillet 2018
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX
 - 4.1 - Comptes du mois de juin 2018 et suivi financiers
 - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 - Ajout au pavage
 - 6.2 - Vacances du directeur général
 - 6.3 - Dépôt des états financiers 2017
- 7 - VARIA
 - 7.1 - Demande de nettoyage de fossé
 - 7.2 - Réparation de ponceau
- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras, appuyé par Sylvain Laroche et adopté unanimement.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-07-084

3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Francois St-Germain et appuyé par Sylvain Laroche d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

2018-07-085 3.2 - Séance extraordinaire du 26 juin 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Richard Gingras et appuyé par Francois St-Germain d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

2018-07-086 3.3 - Séance extraordinaire du 3 juillet 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé par Richard Gingras d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

2018-07-087 4.1 - Comptes du mois de juin 2018 et suivi financiers

7 BELL MOBILITÉ CELLULAIRE			
201800101 (I)	3931	2018-06-18 Communication mai	39.00 \$
39.00 \$			
33 HYDRO-QUEBEC			
201800102 (I)	3932	2018-06-18 Fact. 668502029954	768.67 \$
201800108 (I)	3941	2018-07-09 Fact. 687401672428	1 171.09 \$
1 939.76 \$			
48 CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE			
201800109 (I)	3942	2018-07-09 Fact. 66602	181.50 \$
181.50 \$			
57 MRC NICOLET-YAMASKA			
201800110 (I)	3943	2018-07-09 Fact. 201800588, quote part mouche noir	6 636.00 \$
6 636.00 \$			
131 Laboratoire Environex			
201800111 (I)	3944	2018-07-09 Fact. 419479	1 002.36 \$
1 002.36 \$			
135 RIGIDBNY			
201800112 (I)	3945	2018-07-09 Vidange Juillet 2018	2 329.79 \$
2 329.79 \$			
165 VILLE DE NICOLET			
201800113 (I)	3946	2018-07-09 Fcat. 6117, cour municipale	840.45 \$
840.45 \$			
247 SOGETEL INC			
201800103 (I)	3933	2018-06-18 Telephone	40.26 \$

201800114 (I)	3947	2018-07-09 Communication juillet	40.36 \$
80.62 \$			
423 VISA DESJARDINS			
201800104 (I)	3934	2018-06-18 Achat mai	915.59 \$
915.59 \$			
468 Financière Banque Nationale			
201800106 (I)	3936	2018-06-21 Interet regl. 162	1 532.83 \$
1 532.83 \$			
471 EXCAVATION GUÉVIN ET LEMIRE			
201800115 (I)	3948	2018-07-09 Fact. 15954	4 200.82 \$
4 200.82 \$			
492 FONDS INFORMATION SUR LE			
201800116 (I)	3949	2018-07-09 Fact. 201800874221	20.00 \$
20.00 \$			
522 CHEM ACTION			
201800117 (I)	3950	2018-07-09 Fact. 59773	1 177.92 \$
1 177.92 \$			
542 SE SIGNALISATION DE L'ESTRIE			
201800118 (I)	3951	2018-07-09 Fcat. 34410	777.23 \$
777.23 \$			
575 LOCATION YVALAIN			
201800119 (I)	3952	2018-07-09 Fact. 28297	989.83 \$
989.83 \$			
634 NEOPOST CANADA LTD			
201800120 (I)	3953	2018-07-09 DPOC 2277100	229.95 \$
229.95 \$			
645 Suzanne Lamothe			
201800107 (I)	3937	2018-06-21 Entretien coin de la route	200.00 \$
200.00 \$			
659 Services financiers de Lage Landen			
201800121 (I)	3954	2018-07-09 Fcat. 6766044	154.64 \$
154.64 \$			
682 Avensys Solutions			
201800122 (I)	3955	2018-07-09 Fact. 061334	603.62 \$
603.62 \$			
693 Les entreprises M. Bourque			
201800123 (I)	3956	2018-07-09 Remb. Garantie denegement	2 997.60 \$
2 997.60 \$			
700 MEGABURO			
201800124 (I)	3957	2018-07-09 Fact. 50-1166441	293.45 \$
293.45 \$			
714 Fannie Lépine			
201800100 (I)	3930	2018-06-05 Remboursement frais loisirs 2018	75.00 \$
75.00 \$			
715 SEAO-Constructo			
201800105 (I)	3935	2018-06-18 Fact. 1866844	11.46 \$
11.46 \$			
716 Weblex Design inc.			
201800125 (I)	3958	2018-07-09 Fact. 50136	2 949.51 \$
2 949.51 \$			
717 AquaFlo inspection			
201800126 (I)	3959	2018-07-09 Fact. 40, inspection BF	1 103.76 \$
1 103.76 \$			

Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000

31 282.69 \$

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Francois St-Germain d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

6 - AFFAIRES COURANTES

2018-07-088

6.1 - Ajout au pavage

Il est proposé par Philippe Gras, appuyé de Francois St-Germain ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser un ajout aux travaux de prolongement d'aqueduc et de pavage pour un montant de 94 906.25\$ pour ajouter 0.9 mètres de pavage au devis existant. Les fonds seront puisés à même le surplus accumulé de la municipalité.

2018-07-089

6.2 - Vacances du directeur général

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Sylvain Laroche d'autoriser le directeur général à prendre en vacances du 16 juillet au 2 août 2018.

2018-07-090

6.3 - Dépot des états financiers 2017

Il est proposé par Francois St-Germain et appuyé de Richard Gingras d'accepter le dépot des états financiers 2017 par la firme Deloitte avec des revenus de 635 909\$ et des dépenses de 618 142\$.

7 - VARIA

2018-07-091

7.1 - Demande de nettoyage de fossé

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Francois St-Germain d'autoriser le maire à faire nettoyer une section de fossé d'environ 525 mètres à partir du 3600 rue Principale vers le nord.

2018-07-092

7.2 - Réparation de ponceau

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Richard Gingras d'autoriser Construction et Pavage Boisvert à procéder à la réparation du ponceau du rang Prince avant de faire le pavage.

8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

9 - CORRESPONDANCE

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

2018-07-093

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Richard Gingras propose de lever la séance à 20.42 hrs.

ADOPTÉE

Julien Boudreault, maire

Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Julien Boudreault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Julien Boudreault, maire